



CERTIFIE CONFORME A L ORIGINAL

Signé par :
MORGANE DUFRESNE
ECCF0CFEE5F848E...

Paraphe
MD

COMPTES ANNUELS



3 R PROPLETE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

1 Rue De Stockholm
75008 Paris

SIRET : 53022449200013
NAF : 8121Z



Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Attestation sans observation	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Règles et méthodes comptables I	5
Règles et méthodes comptables II	6
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions et dépréciations	9
Etat des créances	10
Etat des dettes	11
Charges à payer	12
Produits à recevoir	13
Produits et charges constatés d'avance	14
Composition du capital Social	15

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **3 R PROPRETE** relatifs à la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 605 478 €
- Chiffre d'affaires : 1 538 593 €
- Résultat net comptable : 111 829 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT MAUR

Le 18/03/2026

Dan COHEN

Expert-Comptable

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 532	3 532		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	9 161	5 869	3 292	264
Autres immobilisations corporelles	26 836	24 973	1 863	4 178
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 195		2 195	2 195
ACTIF IMMOBILISÉ	41 725	34 375	7 350	6 637
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	4 534		4 534	3 586
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	223 772		223 772	193 360
Autres	12 203		12 203	27 531
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	356 403		356 403	282 164
Charges constatées d'avance	1 217		1 217	1 056
ACTIF CIRCULANT	598 128		598 128	507 697
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	639 853	34 375	605 478	514 334

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025		Du 01/01/2024	
		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel	(dont versé)	10 000		10 000	
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
	- Légale		1 000		1 000
	- Statutaires ou contractuelles		140 000		140 000
Réserves :	- Réglementées				
	- Autres				
Report à nouveau			1 103		1 103
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			111 829		61 046
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES			263 931		213 148
Autres fonds propres					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Autres					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Risques				
	- Charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit				2 764
	- Financières diverses		4 500		4 849
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	- Fournisseurs et comptes rattachés		36 995		37 557
Dettes :	- Fiscales et sociales		295 901		250 295
	- Sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			4 151		5 721
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
EMPRUNTS ET DETTES			341 547		301 185
Écarts de conversion passif					
TOTAL PASSIF			605 478		514 334

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 605 478 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 111 829 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 532		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 532		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	10 562		4 016
- Générales, agencements et aménagements divers	4 987		
Matériel :			
- De transport	14 652		
- De bureau et informatique, mobilier	13 017		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 217		4 016
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 195		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 195		
TOTAL GÉNÉRAL	48 944		4 016

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 532	
TOTAL			3 532	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			5 416	9 161
- Gales, agencts et aménagt. divers			4 987	
Matériel :				
- De transport				14 652
- De bureau et informatique, mob.			832	12 184
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		11 235	35 998	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 195	
TOTAL			2 195	
TOTAL GÉNÉRAL		11 235	41 725	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 532			3 532
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 532			3 532
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 298	987	5 416	5 869
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 432	555	4 987	
Matériel de transport	14 652			14 652
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 394	1 760	832	10 321
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 775	3 302	11 235	30 843
TOTAL GÉNÉRAL	42 307	3 302	11 235	34 375

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements
- Provisions pour :
 - Investissements
 - Hausse des prix
- Amortissements dérogatoires
- Provisions pour prêts d'installation
- Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
-------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges
- Garanties données aux clients
- Pertes sur marché à terme
- Amendes et pénalités
- Pertes de change
- Provisions pour :
 - Pensions et obligations
 - Impôts
 - Renouvellement des immobilisations
 - Gros entretien et grandes révisions
 - Charges sociales et fiscales sur congés à payer
- Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
------------------------------------	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles
- Corporelles
- Immobilisations :
 - Titres mis en équivalence
 - Titres de participation
 - Financières
- Sur stocks et en cours
- Sur comptes clients
- Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS	1 819		1 819	
TOTAL GÉNÉRAL	1 819		1 819	

- D'exploitation
- Dont dotations et reprises :
 - Financières
 - Exceptionnelles

			1 819	
--	--	--	-------	--

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 195		2 195
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	223 772	223 772	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 152	1 152	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 716	5 716	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 268	5 268	
Groupe et associés (2)	67	67	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	1 217	1 217	
TOTAL	239 386	237 191	2 195

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 995	36 995		
Personnel et comptes rattachés	149 887	149 887		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 080	59 080		
Impôts sur les bénéfices	16 686	16 686		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 924	58 924		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 324	11 324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 500	4 500		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	4 151	4 151		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	341 547	341 547		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 2 764

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques 4 500

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	705	703
Dettes fiscales et sociales	133 228	111 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	133 933	112 416

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704.68	703.05
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	704.68	703.05
Dettes fiscales et sociales	133 228.18	111 713.12
42820000 Provisions congés payés	78 184.86	64 811.88
42861000 Prov prime de renta à établir	20 091.00	14 301.00
43820000 Charges sociales sur CP	16 579.34	15 409.68
43860000 Charges à payer	7 921.00	7 058.00
43861000 Urssaf gérant	101.68	
44810000 Etat - Charges à Payer	10 350.30	
44862000 Taxe apprentissage		24.27
44863000 Formation continue		10 108.29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	133 932.86	112 416.17

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024

Produits : - D'exploitation
- Financiers
- Exceptionnels

TOTAL		
-------	--	--

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024

Charges : - D'exploitation 1 217 1 056
- Financières
- Exceptionnelles

TOTAL	1 217	1 056
-------	-------	-------

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	100.00000	10 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	100	100.00000	10 000

Commentaires : néant

3R PROPLETE

Société à responsabilité
limitée au capital de 10.000
euros
Siège social : 1 rue de Stockholm
75008 PARIS
530 224 492 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix-huit mars,
À neuf heures,

Les associés de la société 3R PROPLETE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

- **Madame Morgane DUFRESNE**,
- titulaire de 51 parts sociales en pleine propriété
- titulaire de 48 parts sociales en nue-propriété,
- **Madame Caroline HEDE**,
- titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- titulaire de 48 parts sociales en usufruit

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Morgane DUFRESNE, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Paraphe
CA

Paraphe
MD

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 619 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 111 829 euros de la manière suivante :

Paraphe
CH

Paraphe
MD

Bénéfice de l'exercice	111 829 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 918.29 euros par part	91 829 euros
Affecté au compte « autres réserves » Ce qui amène le solde du compte « autres réserves » à un montant créditeur de 159 999.58 euros	20 000 euros
Solde	0 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 91 829 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18.6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

Paraphe
CH

Paraphe
MD

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

63 020,00 euros, soit 630,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63 020,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

100 353.01 euros, soit 1 003.53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 353.01 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

61 046,00 euros, soit 610.46 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 046,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Paraphe
CA

Paraphe
MD

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés présents.

Fait à Paris,
Le 18 mars 2026

Madame Morgane DUFRESNE
Gérante et associée

Signé par :
MORGANE DUFRESNE
ECCF0CFEE5F848E...

Madame Caroline HEDE
Associée

Signé par :
CAROLINE HEDE
3BD1580731114C7...

Paraphe
CH

Paraphe
MD